

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndendé : l'agence locale de la SEEG rouvre ses portes

Abel EYEGHE EKORE
Ndendé/Gabon

L'AGENCE de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) de Ndendé avait été fermée en 1996, pour être transférée dans la commune Lebamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, province de la Ngounié.

Après 27 ans de passage à vide, la SEEG a, de nouveau, décidé de rouvrir son agence locale de Ndendé. Au grand bonheur des populations, qui n'auront plus à effectuer le déplacement de Mouila (75 kilomètres) ou de Lebamba (30 kilomètres environ) pour régler leurs factures d'eau et d'électricité. La cérémonie circonstancielle de relance des activités de la SEEG à Ndendé s'est déroulée samedi dernier à Ndendé.

En présence du ministre du Commerce et fils de la localité, Yves-Fernand Manfoumbi, et de son collègue en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Séverin-Oswald Mayounou. C'est d'ailleurs ce dernier qui en a présidé le lancement officiel. La structure située non loin du "Carrefour du Bonheur", est un local d'une superficie de 215 mètres carrés. Lequel comprend un espace accueil de 90 places assises, deux guichets, un bureau du chef d'agence, une salle d'eau, un gestionnaire de file d'attente et un guichet libre service pour l'accès rapide à l'information. Tous ces investissements, a rappelé le ministre des Ressources hydrauliques, visent essentiellement la satisfaction du client. "La SEEG a pris des engagements le 5 janvier 2022 avec l'État gabonais, parmi lesquels savoir être proche des populations. C'est donc une satisfaction en tant que ministre de tutelle", s'est réjoui Séverin-Oswald Mayounou.

De son côté le ministre Yves-Fernand Manfoumbi a salué les efforts que consent le gouvernement pour le bien-être des populations locales. "Les populations de la Dola disent merci au gouvernement, et surtout au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour sa vision de développement économique et social contenu dans le PSGE, et dans sa phase opérationnelle du PAT", a-t-il indiqué, satisfait de ce plus apporté aux populations de la Dola.



L'agence commerciale SEEG de Ndendé à nouveau opérationnelle.

Photo: AEE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE NTOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 20 avril 2023
Appel d'offres : N°003/CMN/TRAVAUX/2023
Nom du projet : Travaux de l'esplanade de la Mairie du 3^{ème} Arrondissement plus (+) bancs publics.
Source de financement : Budget de l'Etat 2023

1. OBJET

La Mairie de Ntoum lance un appel d'offres pour les travaux de l'esplanade de la Mairie du 3^{ème} arrondissement plus (+) bancs publics exercice 2023.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : travaux de l'esplanade de la Mairie du 3^{ème} arrondissement plus (+) bancs publics.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières. Les soumissionnaires sont tenus de fournir à la Direction Général des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA ou de 100 000 FCFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME.

Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recettes délivré par la Direction Générale des Marchés Publics située au quatrième (4^{ème}) étage de l'immeuble Arambo.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

PROVINCE DE L'ESTUAIRE
COMMUNE DE NTOUM
CABINET DU MAIRE

B.P : 169 NTOUM (GABON)
Tél. 066 50 19 21

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre au plus tard le **mercredi 10 mai 2023 à 10 heures 30 minutes**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **mercredi 10 mai 2023 à 11 heures dans la salle de réunion du bâtiment abritant la salle polyvalente**.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME

P. le Maire de la Commune de Ntoum
P.O. le deuxième adjoint au Maire



Ernest NDONG EKOUAGHE